

OSMANLI ARAŐTIRMALARI
IV

Neşir Heyeti — Editorial Board
HALİL İNALCIK — NEJAT GÖYÜNÇ
HEATH W. LOWRY

THE JOURNAL OF OTTOMAN STUDIES
IV

İstanbul - 1984

Sahibi : ENDERUN KİTABEVİ adına İsmail Özdoğan

Yazı İşleri Sorumlusu : Nejat Göyünç

Basıldığı Yer : Edebiyat Fakültesi Matbaası

Adres : ENDERUN KİTABEVİ, Beyaz Saray No. 46

Beyazıt - İstanbul

A PROPOS DU VOYAGE EN FRANCE DE HÜSEYN,
AMBASSADEUR DE BAJAZET II AUPRÈS DE LOUIS XI
(1483)

Nicolas Vatin

On sait qu'à la mort de Mehmet II (3 mai 1481), son fils Djem, vaincu par Bajazet II dans la lutte pour le trône, dut demander l'aide des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, à Rhodes (juillet 1482). Ceux-ci l'envoyèrent en France (septembre 1482), tout en concluant avec le sultan un accord au terme duquel ils s'engageaient à garder le prince exilé. Bajazet rassuré leur promettait de son côté, entre autres avantages, le versement annuel d'une somme de 40 000 ducats¹.

Dès lors les Ottomans virent leurs relations s'accroître avec les Chevaliers, mais aussi avec l'Europe chrétienne. C'est dans ce contexte qu'un certain Hüseyin Beg, subaşı de Lemnos, dut à sa position particulière de jouer un rôle diplomatique important qui le mena jusqu'en France. En effet Hüseyin, qui jouissait de la confiance du sultan, était probablement un Grec lié à la famille des Paléologue, et il avait en France un cousin en la personne de Georges Disypat, dit le Grec². Il n'était donc pas étonnant que, chargé en avril 1483

1 Sur Djem, cf. Louis Thuasne, *Djem Sultan*, Paris 1892; İsmail Hikmet Ertaylan, *Sultan Cem*, İstanbul 1951; l'article «Djem» de l'*Encyclopédie de l'Islam* (Halil İnalçık); l'article «Cem» de l'*İslâm Ansiklopedisi* (Cavid Bay-sun); Jacques Lefort, *Documents grecs dans les archives de Topkapı Sarayı. Contribution à l'histoire de Cem Sultan*, Ankara 1981, pp. 5-14.

2 Cf. la lettre de sûreté envoyée par Charles VIII en prévision d'un second voyage de Hüseyin, en 1486 (T.K.S.A. L. 17), publiée par J. Lefort, *op. cit.*, pp. 109-111. Sur Georges le Grec, cf. Abbé Renet, «Les Bissipat en Beauvaisis», in *Mémoires de la Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise* XIV (1889), pp. 31-98; Erich Trapp, *Proso-*

d'apporter à Rhodes les 40 000 ducats vénitiens dûs par la Porte, il en profitât pour négocier un voyage au pays où l'on retenait Djem. Son rapport du 9 avril 1483 ne laisse pas de doute à ce sujet: «Après la remise du tribut, dit-il, ils se sont engagés à envoyer votre serviteur en France»³. Une lettre envoyée à Bajazet II le 4 avril 1483 par Pierre d'Aubusson, alors Grand-Maître de l'Ordre de Rhodes, confirme que Hüseyn était venu régler le problème du tribut, et qu'il devait être envoyé en France. Pierre d'Aubusson laissait clairement entendre que c'était pour s'assurer que Djem, en contrepartie du versement des 40 000 ducats, était bien traité (et gardé) que le représentant du sultan devait s'embarquer, très officiellement, et assuré de la protection des Chevaliers⁴. D'autres sources confirment que l'ambassade eut bien lieu, puisqu'on possède la lettre de créance confiée par le sultan à son ambassadeur —expressément nommé— auprès de Louis XI⁵. Enfin l'historien Bosio, qui s'appuie sur les archives des Chevaliers, parle de l'arrivée à Rhodes, le 11 (?) avril 1483, d'un certain «Ussam bey», porteur de la pension, qui demandait à être mené en France pour y voir le roi et s'assurer de l'état de Djem. Le frère Ch. Noray était désigné pour conduire le Turc là où il le désirait⁶.

Quant au déroulement du voyage, différentes sources permettent de s'en faire une idée. On possède en effet une missive écrite

³ *pographisches Lexikon des Palaiologenzeit*, fascicule III, Vienne 1978, p. 52; J. Lefort, *op. cit.*, p. 39. Réfugié en France assez jeune après la prise de Constantinople, il apparaît dès le 24 avril 1460 comme «Noble homme messire Georges le Grec, conseiller et chambellan du Roi et vicomte de Falaise». Il occupa un certain nombre de postes en Normandie au service du roi de France avant de mourir en 1499. Devenu veuf, il avait épousé Marguerite de Poix en 1487.

⁴ T.K.S. 3286. Lettre éditée par İsmail Hakkı Uzunçarşılı «Cem sultana dair beg orijinal vesika», in *Belleten* XXIV (1960), pp. 457-483: Documents II A p. 463, et planche n° 3 p. 478; et par İsmail Hikmet Ertaylan, *op. cit.* pp. 184-185.

⁵ Cf. J. Lefort, *op. cit.* pp. 36-42.

⁶ T.K.S. 6071/9. Ertaylan (p. 186) donne une reproduction de ce document. Né en 1423 et mort en 1483, Louis XI régna à partir de 1461.

⁷ Cf. J. Bosio, *Dell'istoria della Sacra Religione et illustrissimu militia di San Giovanni gerosolimitano*, Rome 1594-1602, p. 385.

le 26 août 1483 à Bajazet II par Paolo da Colle⁷, qui renseigne sur les mésaventures d'un « ambassadeur » de la Porte, débarqué à Savone en compagnie de Chevaliers de Rhodes et devant se rendre auprès du roi de France. Le rapport du correspondant italien du sultan nous apprend que l'envoyé turc ne put pas rencontrer Louis XI, qui, mourant, refusait de recevoir qui que ce fût, à plus forte raison un musulman⁸. Ce dernier fait est confirmé par les *Mémoires* de Philippe de Comynnes. Celui-ci, proche collaborateur de Louis XI, et donc très bien renseigné sur les événements contemporains, signale en effet en ces termes le passage en 1483 d'un représentant du sultan ottoman, qui ne pouvait être que Hüseyin :

« Le Turcq, qui règne aujourduy, luy envoya ung ambassadeur, qui vint jusqu'à Rhive en Provence. Mais ledict seigneur ne le voulut point ouyr ne qu'il vint plus avant. Ledit ambassadeur luy apportait ung grand rolle de reliques, lesquelles estoyent encores à Constantinople, entre les mains dudict Turcq, et les offroit au roy avec grant somme d'argent, pourveu que ledict seigneur vouldist bien faire garder le frère dudict Turcq, lequel estoit en ce royaume, entre les mains de ceulx de Roddes. A présent est à Romme entre les mains du Pape »⁹.

Or un autre texte digne de foi évoque le voyage en France de Hüseyin: Je veux parler des *Vâkı'ât-ı Sulţân Cem*, biographie du

7 Cf. Franz Babinger, *Spätmittelalterliche fränkische Briefscharten aus dem grossherrlichen Seraj zu Stambul*, Munich 1963, *erstes Stück* pp. 1-53. La lettre qui nous intéresse est publiée pp. 3-36. Ce chapitre forme un article en italien sous le titre « Lorenzo de' Medici e la corte ottomana » in *Archivio Storico Italiano* 1963 pp. 305-361. C'est dans cette étude qu'on trouvera des renseignements sur Paolo da Colle (1452-1486/87). Il séjourna à Istanbul de 1466 au plus tard à 1483. Rentré à Florence, il servit la diplomatie de Laurent de Médicis vis-à-vis de la Porte. Ambassadeur en Égypte en 1486, il dut mourir au Caire vers 1486-1487.

8 Cf. Thuasne, *op. cit.* pp. 111-114, et Cherrier, *Histoire de Charles VIII*, Paris 1868, I pp. 47-50.

9 Philippe de Comynnes, *Mémoires* VI 9, édition J. Calmette p. 309. Né en 1447 et mort en 1511, Comynnes entra en 1472 au service de Louis XI. Après une éclipse de trois ans (1485-1488), il servit à leur tour Charles VIII et Louis XII. Ses *Mémoires* embrassent les années 1464-1498, c'est-à-dire les règnes de Louis XI et Charles VIII.

prince très probablement rédigée par un de ses compagnons d'exil¹⁰. Le samedi 28 juin 1483, Djem et les siens étaient arrivés au Poët-Laval, à 28 km. à l'est de Montélimar :

«On apprit sur ces entrefaites, nous dit le chroniqueur turc, que Hüseyin Beg, ambassadeur du souverain, était allé à Rhodes et de Rhodes en Savoie, où il avait gagné Chambéry, capitale du duc de Savoie. Il s'y trouvait précisément en ce moment. Il avait apparemment l'intention de rencontrer Sultan Djem, mais ces mécréants, opposant à cette intention mille tromperies et mille nouvelles mensongères des uns et des autres, ne permirent pas cette rencontre. Le 18 *receb* de cette année¹¹ le roi de France mourut. On craignit que le pays ne subît un interrègne.»

Aussitôt les Chevaliers séparèrent du prince 29 des hommes de sa suite, et leur firent descendre le Rhône jusqu'à Aigues-Mortes. De là un vaisseau les conduisit à Villefranche près de Nice, où ils arrivèrent dans la première décade de ramadan (23 octobre - 1er novembre 1483). Là, «on fit monter à bord l'ambassadeur du souverain, Hüseyin Beg, qu'on avait fait venir, et l'on partit pour Rhodes»¹².

On voit que les renseignements fournis par cette chronique concordent en tous points avec ceux qu'on pouvait tirer du récit du

10 Il reste deux manuscrits de ce texte, l'un conservé à la bibliothèque Nationale de Vienne (Mxt. 201, catalogue Flügel n° 1213), l'autre à Istanbul, dans la collection de M. Şevket Rado. Cette dernière copie fut deux fois éditée, une première fois par Mehmed 'Ârif (annexe du *T.O.E.M.*, n° 22, 23 et 25: octobre et décembre 1913, avril 1914), puis, transcrite en caractères latins et légèrement adaptée, par M. Şevket Rado lui-même (*Tarih Mecmuası*, février - juin 1969).

11 22 août 1483. En fait, Louis XI mourut le 30 août.

12 *Vâkı'ât-ı Sulfân Cem*, ms. de Vienne ff. XII r° - XIII ro, ms. Rado, ff. XIX vo - XXI v°. Voici la version turque des passages cités: «kittifâk bu eşnâlarda işidildi ki hüdâvendigârın elçisi hüseyin beg rûdôsa gelüb rûdôsdan savâyâ memleketine gelüb dûka dî savâyânın tahtı şehri cümreye gelmiş şimdi bi l-fi'l andaymış sultân cem ile buluşmak maqsûd edinmiş imiş lâkin bu kâfirler hezâr dürlü hilelerle tarafeynden yalan haberlerle maqsûdî def' edüb buluşdurmadılar sâl-i mezkûrın recebinün on sekizinci günü rîga fıransa ölmüş memleketine fitret tevehhüm olundu» et plus loin: «nitse kurbında vilâfirança limânına gelindi hüdâvendigârın elçisi hüseyin begi getürüb kökeye bindürüb rûdôsa müteveccih olundu».

chroniqueur français, à un détail près: L'itinéraire de l'envoyé du sultan. Car si les différents manuscrits des *Mémoires* de Commynes divergent sur le nom de la ville, tous conservent la mention «en Provence». Or, par sa position à la Cour de France, Commynes était aussi bien informé que possible. Comment expliquer dès lors que le biographe de Djem dise que Hüseyn passa à Chambéry ? Et pourquoi, si c'est bien le cas, ne lui fit-on pas rejoindre sur le Rhône ses compatriotes en route pour Rhodes, qu'il ne retrouva qu'à Villefranche ?

Peut-être faut-il voir là une confusion —explicable de la part d'un homme écrivant longtemps après coup— entre deux personnes bien distinctes: L'ambassadeur Hüseyn d'une part, qui voyagea via Rhodes sous la protection des Chevaliers, et d'autre part un envoyé secret, İsmâ'il chargé dans le même temps par Bajazet méfiant de se renseigner par une autre voie sur la situation de Djem. İsmail Hakki Uzunçarşılı a publié le rapport de cet autre serviteur de la Porte, qui passa plus discrètement par Raguse, Ancône, Florence et Milan, et gagna Chambéry où, sans pouvoir parler au duc Charles¹³, il fut emprisonné par un ministre d'accord avec les Chevaliers. Il demeura plusieurs années en Savoie, traité tantôt en hôte, tantôt en prisonnier¹⁴. Il ressort du texte d'İsmâ'il lui-même qu'il arriva à Chambéry au cours de l'été 1483, et que sa présence inquiéta assez les Chevaliers pour les pousser à le neutraliser. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce qu'il fût ce Turc qui se trouvait à Chambéry, et que les Chevaliers ne laissèrent pas approcher de Djem: On peut d'ailleurs se demander comment Hüseyn, qu'ils se chargeaient eux-mêmes de guider, pouvait leur paraître dangereux !

Il demeure pourtant qu'une des missions de l'envoyé de Bajazet II était de rencontrer le frère de ce dernier, et qu'il ne le vit pas. Du reste, des arguments assez forts poussent à croire en la véracité du chroniqueur turc. Il est en effet très probable qu'il fut de ceux qui furent alors ramenés à Rhodes, et qu'il voyagea par conséquent

13 Charles Ier, duc de Savoie (1468-1490). Réigna de 1482 à 1490.

14 Cf. İ.H. Uzunçarşılı, *art. cit.* pp. 458-463 et planches I et II, pp. 476-477; cf. aussi J. Lefort, *op. cit.* pp. 61-66.

avec Hüseyn à partir de Villefranche¹⁵. Son erreur serait donc inexplicable. D'ailleurs, le passage que Paolo da Colle consacre à l'ambassadeur semble confirmer la version turque: Il nous apprend lui aussi que la maladie de Louis XI est un obstacle à l'ambassade projetée, et qu'au cas où il ne pourrait pas voir le roi, Hüseyn serait en dix jours sur la côte, prêt à regagner Rhodes. Or il avait fallu quinze jours à Djem, en hiver, pour aller de Nice à Chambéry. Surtout, il informe Bajazet que son envoyé a débarqué à Savone, à une journée de Gènes, et qu'il a gagné les territoires du duc de Savoie pour aller auprès du roi de France¹⁶.

Nice appartenant au duché de Savoie, ce texte n'est pas nécessairement en contradiction avec celui de Commynes. Il faut cependant noter que la route la plus facile pour aller du Piémont en France n'était pas celle du col de Tende et de Provence, mais celle du Mont-Cenis, qui débouchait sur Chambéry¹⁷. Débarqué à Savone, l'ambassadeur du sultan devait tout naturellement être amené à choisir cet itinéraire, d'autant plus que, son voyage étant parfaitement officiel, il n'avait aucune raison de dissimuler son passage au détriment de son confort.

15 Cf. V.L. Ménage, «The mission of an ottoman secret agent in France in 1486 » in *Journal of the Royal Asiatic Society* 1965 pp. 112-132; voir aux pp. 129-130.

16 Babinger *op. cit.* p. 34: «In quel tempo giugnemo al signore di Savoia per la via di Rodi in compagnia de' frieri era giunto il tuo ambasciadore a Saona presso a Gienova una giornata et dismantato in terra et venuto nel paese di questo signore di Savoia per andare al re di Francia et così quegli di Rodi anno scripto al detto re la cagioné della sua venuta et per essere detto re in malattia ò soprastato sino a qui giorni cinquanta credo detto re non si vorrà impacciare di mente tra noi et che questa commessione si stima darà a questo suo nipote duca di Savoia (...). Se detto tuo ambasciadore andrà al re di Francia starà ancora giorni quaranta a partire et non andando al re di Francia credo in dieci giorni sarà alla marina per tornare a Rodi.»

17 Cf. Yves Renouard, «les voies de communication entre la France et le Piémont au Moyen-Age», in *Bolettino Storico Bibliografico Subalpino* 1963, pp. 233-256. «Pour un Français du sud, écrit Yves Renouard, le système Alpes Maritimes - Apennins constitue une immense région montagneuse pratiquement infranchissable par ses dimensions mêmes, le quadrilatère de 250 km. sur 60 défini par le parallèle Gap - Cuneo - Novi Ligure, à l'est par la vallée de la Scrivia, au sud par la mer Tyrrhénienne, à l'ouest par la vallée de la Durance; il lui faut donc, s'il n'utilise pas la voie maritime, soit se glisser entre la mon-

Le moins qu'on puisse dire est donc que le texte de Commynes, s'il est véridique, pose un délicat problème historique. Or, ainsi qu'on l'a vu, il manque de clarté sur un autre point: Dans quelle ville Hüseyn dut-il s'arrêter? La tradition manuscrite est assez embrouillée. Les variantes signalées par Calmette étaient *Romme*, *Rive*, *Rhive* et *Riez* (corrigé en *Nice*). Il faut encore ajouter que l'édition de 1549 comporte «Reims en Provence», tout comme la première édition critique, celle de D. Sauvage (1552), qui ajoute en marge «Rhine ou Rhive Exemplaire vieil — autres: Rins et l'italien Riez». *Romme* est évidemment un lapsus. Il paraît difficile de s'en tenir à *Reims*. *Rins* semble dérivé de *Rive*, tout comme *Rhine* de *Rhive*, Sauvage hésitant apparemment dans la lecture de cet «exemplaire vieil» qui ne nous est pas parvenu. Je n'ai d'ailleurs pas trouvé de localité portant un de ces noms en Provence ou en pays niçois¹⁸. Du reste, les manuscrits se partagent dans leur grande majorité entre différentes orthographe de *Rive* et *Riez*. C'est donc ces deux possibilités qu'on étudiera, du point de vue de la vraisemblance historique. Or je n'ai pas trouvé non plus d'endroit du nom de *Rive*, *Rhive*, *Rives* ou *Rhives* dans ces régions¹⁹. Quant à *Riez*, en effet en Provence, c'était une ville éloignée de tout, dans un pays accidenté aux routes peu nombreuses. Charles Estienne, il est vrai

tagne et la mer, soit remonter vers le nord pour franchir séparément en passant par le Piémont comme le Français du nord, les Alpes d'abord, puis les Apennins» (p. 236). C'est ainsi qu'on pouvait voir des habitants de Valence emprunter la route du Mont-Cenis (idem p. 244).

18 Ouvrages consultés à ce sujet: *Dictionnaire des communes de France*, Michelin, Clermont-Ferrand 1978; *Dictionnaire des communes de France*, Paris 1977; *Dictionnaire des Postes de l'Empire*, Noyon 1859; *Dictionnaire général des communes de France, et des principaux hameaux qui en dépendent*, Paris 1829; *Dictionnaire des églises de France II* (centre et sud-est), Paris 1966; Etienne Garcin, *Dictionnaire topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan 1835; Etienne Clouzot, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, Paris 1923; J.H. Albanès, *Gallia christiana novissima: histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France*, Paris 1899-1916; Charles-Laurent Salch, *Atlas des villes et villages fortifiés en France (au Moyen-Age)*, Strasbourg 1978; du même, *Atlas des châteaux-forts en France*, Strasbourg 1977; Edouard Baratier, Georges Duby, Ernest Hildenheimer, *Atlas historique français: Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco*, Paris 1969.

19 Idem.

sommaire en ce qui concerne la Provence, n'en parle pas²⁰. La seule route importante, qui menait de Nice à Avignon par Fréjus, Brignole et Aix, laissait Riez au nord²¹, comme celle qui rejoignait Aix par Grasse et Draguignan²². Quant à la route d'Aix à Gap, elle laissait Riez très à l'est²³. Il paraît donc historiquement absurde que l'ambassadeur de Bajazet II soit passé par cette localité d'importance secondaire qu'aucune grande route ne desservait, et qui n'était en aucune façon sur le chemin de la France. C'est sans doute pourquoi sur le manuscrit Polignac la version *Riez*, qui avait été adoptée, fut corrigée en *Nice*. De fait, c'est à Villefranche que Hüseyin s'embarqua. Mais Nice, politiquement savoyarde, n'était pas géographiquement provençale.

Or il existe une autre possibilité. Au moment de soumettre cette hypothèse, il paraît nécessaire de souligner qu'elle est fondée sur des données historiques et géographiques, et non sur l'histoire du texte des *Mémoires* de Commines. Je sais en particulier que le manuscrit Polignac, sans doute le meilleur²⁴, comporte «Riez en Provence». Je signalerai néanmoins l'existence dans le département de l'Isère, à trente kilomètres de Grenoble, de la petite ville de Rives-sur-Fures. C'était un centre métallurgique assez important. Citée d'ailleurs par Ch. Estienne (itinéraire Lyon-Grenoble), cette localité abrita un péage, signe qu'elle était un lieu de passage. Enfin elle se trouvait dans le territoire français, mais tout près de la frontière savoyarde²⁵, et il n'y avait rien d'absurde à ce qu'on passât par elle pour gagner le centre de la France.

20 Charles Estienne, *La guide des chemins de France*, Paris 1553, édition J. Bonnerot, Paris 1935-1936.

21 Cf. Baratier, Duby, Hildenheimer, *op. cit.*, cartes 125 et 126, et commentaires pp. 54-55.

22 Cf. Thérèse Sclafert, «les routes du Dauphiné et de la Provence sous l'influence du séjour des papes à Avignon», in *Annales d'histoire économique et sociale* 1929 pp. 183-192.

23 Cf. note n° 21.

24 C'est l'opinion de M. Jean Dufournet, qui prépare une nouvelle édition des *Mémoires* de Commines, et que je prie de bien vouloir accepter les remerciements que je lui dois pour les renseignements qu'il m'a fournis, ainsi que pour ses remarques.

25 Cf. Ch. Estienne, *op. cit.*, p. 169 et note 592; Robert-Henri Bautier, Pierre Gouhier, *Atlas historique français: Savoie*, Paris 1979, planches XXVIII et XXIX.

On voit donc quelle est la solution qui me paraît historiquement préférable : Riez a toute l'apparence d'une *lectio facilior*, explicable par l'incohérence du texte de Commynes. Soit que ce dernier ait commis un lapsus, soit que tous les manuscrits connus soient fautifs sur ce point (ce qui est douteux), la mention «en Provence» doit être une erreur, et c'est à Rives-sur-Fure que s'arrêta très probablement l'ambassadeur du sultan. E conduit, ne pouvant dépasser Rives, il dut repartir par où il était venu, quittant ainsi au plus tôt le territoire français où il était mal reçu. Cependant, à Montélimar, les Chevaliers trouvaient plus simple de descendre le Rhône avec les 29 hommes qu'ils menaient à Rhodes, et de prendre au passage Hüseyin venu les attendre dans le port de Villefranche, possession du duc de Savoie.

